## ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS RESTRICTED

## DOUANIERS ET LE COMMERCE

TBT/Notif.90.50 21 février 1990

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

## NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: TCHECOSLOVAQUIE

<b>(</b>	Organisme responsable: Direction fédérale de la normalisation et des mesures
3.	Notification au titre de l'article 2.5.2 [], 2.6.1 [X], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4.	Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Appareils à pétrole portatifs pour l'avertissement, le flambage et le soudage
5.	Intitulé: CSN - 061320 - Appareils à pétrole portatifs pour l'avertissement, le flambage et le soudage: règlements techniques et méthodes d'essai
6.	Teneur: Cette norme indique la terminologie, énonce des prescriptions générales et techniques et décrit les méthodes d'essai.
7.	Objectif et justification: Santé, sécurité, protection de l'environnement et économie de fonctionnement
8.	Documents pertinents:
9.	Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: ler janvier 1990
10.	Date limite pour la présentation des observations: Dès que possible
11.	Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme:
	90-0217